

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

A 64584

Déclaration de Maladie : N° S19-0000098

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12692

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMRATI Khadija Date de naissance : 01/01/1986

Adresse : Dian Al Karim GH2 Imm 2 App 9 Bouskoura

Tél. : 0662 76 79 64 Total des frais engagés : 989,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin H. Zine EL Abidine

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale
Gsm : 06 63 69 10 10
E-mail : zeahouda@gmail.com

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27 MAI 2023

Nom et prénom du malade : AMRATI KHADJIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affekt ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Blanca

Le : 07/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Amrati

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 MAI 2013 88	CS	3000DA Nettoyage totale 1000DA	Dr H. Zine EL Abidine Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-faciale Télé : 06 63 89 10 10 E-mail : zeahlouda@gmail.com	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture en francs suisses
<i>PHARMACIE KENZA BOUSHOURA</i> Dr. Boushoura Kenza Loc. Izidhar Bloc 3 N° 100 Télé: 0522 78 20 21	27/07/23	589.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Houda Zine EL Abidine

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie

Maladies et Chirurgie de :

Oreille et Audition, Nez et Larynx

Vertige et Ronflement

Cou et Thyroïde



د. هدى زين العابدين

طبيبة أخصائية الأذن - الأنف - الحنجرة

أمراض و جراحة :

الأذن و السمع، الأنف و جيوب الأنف

الحلق و الحنجرة الدوخة و الشخير

العنق و الغدة الدرقية

Casablanca le 27/05/2023 الدار البيضاء في :

Dr AMRATI Khadija.

2² 28.- Vitomyl Fort 1g x 2/2 (x 15,-)
 2² 10.- Tabunex 2pills x 2/2 ; (x 2 mois)
 2² 10.- Nasimer 1lge x 2/2 (x 15,-)
 139.- Pepant 10 Doselets + Sol 80g -
 139.- Offocet 10 Doselets + Sol 80g -
 45.- Effipred 20 - 15 30g lanti (x 5,-)
 139.- Uliprox 500 005 x 2/2 (x 15,-)

PHARMACIE HADJ BOUSKOURA
 Dr. Barrada Faouzi Konza
 Dr. Barrada Faouzi Konza
 Lot. Indusar Bloc 5 R^e étage
 Tel: 0522 70 20 21
 Tel: 0522 70 20 21
 Lot. Indusar Bloc 5 R^e étage
 Tel: 0522 70 20 21

Dr H. Zine EL Abidine
 Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale
 100, Boulevard Oum Rabii, Résidence AL OFOQ
 Oujda, Mazola - Casablanca
 Tél : 0522 690 690 - Urgences : 0663 69 10 10

589,-

100 شارع أم الريبيع إقامة الأفق - مازولا - الدار البيضاء

100, Boulevard Oum Rabii, Résidence Al Ofoq - Mazola - Casablanca

Tél. : 05 22 690 690 - Urgences : 0663 69 10 10 - E-mail : zeahouda@gmail.com

PPV
LOT
PER

28,80

PPV
LOT
PER

28,80

N° Lot : 2UW807
Fab. : 06/2022
Per. : 06/2025
PPV: 102,10 Dhs

N° Lot : 2UW824
Fab. : 08/2022
Per. : 08/2025
PPV: 102,10 Dhs

3 518646 672330

ZENITH Pharma
PPC : 95,80 DH

10007802
2023/11

EG

LOT
X

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Ofloctet 1.6 mg/0,6 ml sol
auriculaire b20
P.P.V : 70,60 DH

6 118001 080571

EFFIPRED® 20 mg

PPU 400DH00
EXP 10/2025
LOT 20018 18

500 ملخ

إيبرووكين
سيبروفلوكساسين

Ubiprox 500mg
10 Comprimés
Deva Pharmaceutique

6 118000 410188

مضاد حيوي واسع الطيف
عن طريق الفم

LOT : M0937
PER : 01/2025
PPU : 52,80DH

Portée des enfants:
LIRE ATTENTIVEMENT
LA NOTICE AVANT
UTILISATION

يُنصح هذا الدواء بعيدًا عن مرضى
ومنتهي الأطفال
يرجى قراءة الشرة بعناية قبل استخدام
هذا الدواء

170302
118001
170302
118001
P.P.V : 24,30

Solu-Médrol®
Poudre et solvant pour
solution injectable

40 mg/2 ml

méthylprednisolone
hémisuccinate

1 flacon de poudre +
1 ampoule de
solvant (2 ml)

Pfizer

Portée des enfants:
LIRE ATTENTIVEMENT
LA NOTICE AVANT
UTILISATION

يُنصح هذا الدواء بعيدًا عن مرضى
ومنتهي الأطفال
يرجى قراءة الشرة بعناية قبل استخدام
هذا الدواء

170302
118001
170302
118001
P.P.V : 24,30

Solu-Médrol®
Poudre et solvant pour
solution injectable

40 mg/2 ml

méthylprednisolone
hémisuccinate

1 flacon de poudre +
1 ampoule de
solvant (2 ml)

Pfizer

Dr Houda Zine EL Abidine

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie

Maladies et Chirurgie de :

Oreille et Audition, Nez et Larynx

Vertige et Ronflement

Cou et Thyroïde



دة. هدى زين العابدين

طبيبة أخصائية الأذن - الأنف - الحنجرة

أمراض و جراحة :

الأذن و السمع، الأنف و جيوب الأنف

الحلق و الحنجرة الدوخة و الشخير

العنق و الغدة الدرقية

- Ancienne interne du CHU de Poitiers

- Lauréate de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

- طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى جامعي بضرنسا

- خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Casablanca le

27/05/2013

الدار البيضاء في

FACTURE № 000405

Nom et Prénom : AMRATI KHADIJA

Examen : C, Nettoyage (oreille)

Effectué le :

Au prix de :

400DH

Arrêtée la présente facture à la somme :

Mode de paiement :

Chèque

Dr H. Zine EL Abidine
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale
E-mail : zeahouda@gmail.com
DSPT : 06 63 69 10 10

05 22 690 690

zeahouda@gmail.com

100, Boulevard Oum Rabii, Résidence Al Ofoq - Mazola - Casablanca

06 63 69 10 10